L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 20 NOVEMBRE 1881. 55me Année.

Publié par la Compagnie de l'Abeille.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 20 NOVEMBRE 1881.

La Convention du Tarif.

Il ne faut pas s'étonner de la fréquence des conventions réunies pour traiter des sujets spéciaux. Elles ne sont pas convoquées dans l'intérêt du pays tout entier, mais dans l'intérêt unique de ceux qui en prennent l'initiative, ce qu'ils ne manquent jamais de faire dès qu'un danger leur paraît imminent. Il n'a pas été plus tôt constaté que les dernières élections avaient favorisé le parti démocrate et que ce parti pourrait avoir au Congrès une bonne majorité effective, que les hommes de l'Est, engagés dans les manufactures, les mines et les forges, ont senti le besoin de se rassembler pour défendre un tarif général que personne n'attaque encore, mais qui est exposé à être attaqué, vu la politique suivie de tout temps par le parti démocrate.

Les manufacturiers ont donc compris la nécessité d'une convention, et pour éviter le plus possible le reproche de se laisser entraîner par l'esprit de sectionalisme, c'est dans une ville de l'Ouest, dans une ville qui devrait partager plutôt, sur le tarif, les opinions du parti démocrate que celles du parti opposé, c'est à Chicago qu'ils se sont réunis. Ils ont eu raison en cela, et le choix de cette ville a nécessairement produit une meilleure impression que s'il eut été déterminé en faveur de Boston, de Providence, de Hartford, d'Augusta ou de toute autre ville de la Nouvelle-Angleterre. Les hommes de cette partie de l'Union sont fort habiles et ne négligent jamais rien de ce qui est de nature à favoriser leur politique.

Mais ils seraient plus habiles encore, s'ils étaient moins exclusifs dans l'expression de leurs vœux et dans les formules de leurs doctrines. Nous convenons volontiers avec eux que le tarif adopté depuis vingt ans, tarif presque prohibitif, a eu jusqu'à présent de très avantageuses conséquences. Ce tarif a réellement servi à deux fins et d'une manière puissante. Il a fait faire à l'industrie des progrès immenses, et a rapporté au Trésor de vastes sommes avec lesquelles le gouvernement est parvenu à amortir une forte partie de la dette fédérale. Ce tarif a donc donné tout à la fois protection et revenu. Mais s'il a atteint ce double but, et s'il peut encore répondre à ces deux besoins, ce qu'il serait impossible de nier, n'en est-il qu'il n'a failli le conserver à jamais, et même en multiplier les classes de manière à soumettre à l'impôt dorénavant beaucoup d'articles qui y avaient échappé jusqu'à présent, et dont l'admission en libre pratique sort encore à entretenir avec le vieux monde quelques restes des échanges commerciaux d'autrefois ? Ce commerce, périclite; il tombe, et il est déjà tombé très bas. Bientôt, et le système est soutenu, ce commerce sera anéanti. Est-il donc à dédaigner au point de ne plus en tenir compte, et l'Amérique elle-même ne souffre-t-elle pas un peu de cette atonie ?

La marine des Etats-Unis en souffre beaucoup, et si nous avons, avec ce tarif protégé et développé les manufactures, nous avons aussi essentiellement à une industrie très précieuse aussi, celle de la construction des navires pour le transport des matières commerciales. Ce transport se fait aujourd'hui, dans une immense proportion, par une marine étrangère, tandis qu'autrefois les navigateurs américains en avaient tout le bénéfice, bénéfice qui, aujourd'hui, ne s'élèverait pas à moins de plusieurs centaines de millions par an. Cette perte à reproduit sans cesse et reproduite des milliards.

Cette considération devrait du reste plus de poids qu'elle n'en a eu à la convention du tarif à Chicago, et cependant personne ne l'a fait valoir. Il n'en a pas même été question, bien que de sa nature, elle eût dû donner lieu à une discussion sérieuse. Mais pour revenir aux considérations générales, les économistes de la Nile-Angleterre devraient comprendre que, si l'Europe aujourd'hui a grand besoin de l'Amérique, pour en tirer des matières de première nécessité, l'Amérique, de son côté, a grand besoin de l'Europe pour y vendre les produits qui ne lui font pas besoin. L'agriculture favorisé aux Etats-Unis par les marchés qui sont offerts à ses produits dans l'ancien monde, mais à supposer que ces débouchés lui fissent farauds, que deviendrait-elle ?

Une bonne politique serait de faire du libéralisme commercial et de prendre aux peuples, qui ont besoin de nous, tels services de réciprocité qui peuvent les maintenir dans les bonnes dispositions où ils se trouvent à notre égard. Quand on a vendu à Pétersbourg des graines par millions de boisseaux et du coton aussi par millions de balles, il serait prudent, on nous semble, de ne pas viser à l'accaparement total des avantages que ces deux produits peuvent nous procurer. Le commerce entre nations vit de libéralité, de raison et de confiance ; il s'étiole, au contraire, par l'application de doctrines dont l'égoïsme forme le fond.

Dans les discussions qui ont eu lieu dernièrement en France au sujet du tarif, les chambres ont ménagé avec grand soin les intérêts américains; rien n'a été changé à l'égard des graines et des cotons bruts qui ont encore, comme ils l'ont toujours eu, leur admission libre, à part quelque restriction pour l'intro-duction des blés dans les années d'abondance, ce qui est rare. Le seul droit qui ait été imposé concerne les cotons fabriqués et les viandes de porc. Or, on conviendra qu'il fallait nécessairement protéger les manufactures françaises, surtout à l'égard d'articles dont la matière première est achetée à l'étranger. Ces manufactures ne pouvaient être équitablement tributaires de l'Amérique, et pour le produit brut et pour le produit fabriqué. Le tarif français établit la même règle pour les laines. Les laines brutes, ont seuil leur entrée libre, mais les laines fabriquées

[illegible] aux viandes de porc, leur entrée [illegible]bé, pour le moment, par le ré-[illegible]nissement très légitime, que la [illegible]ublique doit penser avant tout [illegible]ard'hui que le danger, provo-[illegible]énomination de ces viandes, [illegible]ginaire, puisque les cochons [illegible] inconvénient en Amérique, et Par-[illegible]dent ont bon, mais il n'a pas cours en [illegible]rope, et il faudra du temps pour l'accréditer. L'Angleterre, de son côté, a dû prendre des précautions à ce sujet, mais les gouvernements de ces deux pays ne manifestent, à l'égard des Etats-Unis, qu'un esprit très éloigné de libéralité et de déférence, et c'est à dont les orateurs de la Convention, qui a siégé à Chicago, s'en [illegible] un tenir compte.

Le [illegible] Weber fera ordonner qu[illegible] jeudi, dimanche, à 10 h. à Pilgrim [illegible] de la Conception, rue Bayou[illegible] la [illegible] commencement ou messe [illegible] pêche Hayda, que beaucoup d'ordin[illegible] fréquentent comme l'égale de Pizzuto[illegible] messe en ut, de Beethoven.

—Le Bitter Malaekuf est un luxuriant souverain

Jewish South. — Nous trouvons dans ce très intéressant journal juif, qui se publie ici, à la Nelle.-Orléans, en anglais, avec un très grand succès, une notice très remarquable sur le pianiste Joseffy. Nous empruntérons à cette notice le passage suivant :

Ce jeune artiste produit une véritable sensation partout où il se fait entendre. Sa tournée dans l'Ouest est triomphale. Il est reçu en tous lieux avec des honneurs quasi royaux et des ovations applaudies. Il a été honoré ainsi particulièrement à San Francisco où des réceptions publiques lui ont été ménagées, où on lui a présenté des lauriers d'argent, adressé des discours, donné des dîners, et où enfin on lui a prodigué toute espèce de distinctions. On pouvait très difficilement être admis à ses concerts tant il s'y précipitait de monde ; bien qu'on offrit de payer les places à de très hauts prix. En outre du succès artistique, le résultat financier a dépassé toute attente, et le directeur de ces concerts, M. Wolfsohn, écrivant à M. Poillatsack, de la Nelle.-Orléans, dit qu'il ne peut trouver une salle assez grande pour répondre aux demandes sans qu'il soit obligé de changer de place à chaque soirée. Joseffy. Ce pianiste phénoménal est très anxieux de voir la Nelle-Orléans qu'on lui a représentée comme la capitale de l'art musical aux Etats Unis.

Madame J. Montgomery, récemment professeur de hautes sciences au Sylvester-Larned-Institute et enseignant maintenant à Plaisitation de Madame Curtis, désireuse consacrer, à l'enseignement de l'anglais, dans une institution ou en leçons particulières, les quelques heures dont elle peut disposer. S'adresser à Madame J. Montgomery, chaque jour, de neuf heures à midi, chez Madame Curtis, ou, par lettre, à Pinstitut : encoignures St-Philippe et Prieur.

La vingt-deuxième répétition publique de la société philarmonique de la Nlle-Orléans a lieu mardi, 22 du courant, à huit heures du soir, à la salle Grunewald.

THÉATRE St-CHARLES.—On jouera ce soir "Hearts of Oak" de Herne, pièce que nous avons déjà annoncée et qui remportera beaucoup au "World" dont les représentations ont été si brillantes au Grand Opera House. Ce n'est point le genre de pièce qui plaît à la foule, mais elle est très remarquable et très bien jouée par Mr. Edouin et sa troupe. Demain, lundi, on donnera "Our Boys" qui a fait courir tout le monde à Londres. Mardi, on donnera